

Service scolarité

DEMANDE DE LOGEMENT EN RESIDENCE UNIVERSITAIRE

Etudiants de nationalité étrangère dont la durée des études est de 1 an au moins

Première demande - demande de réadmission - de renouvellement

IMPORTANT

De nouvelles modalités prennent effet au 1er septembre 2020.

Les étudiants internationaux doivent effectuer leur demande de logement depuis la plateforme <https://trouverunlogement.lescrous.fr/> **dès le 9 juillet, et au plus tard le 29 juillet.**

A FAIRE IMPERATIVEMENT

1. Informer le service Scolarité de votre école de votre souhait d'être logé en résidence universitaire avant le 22 juillet 2020.
2. Avoir adhéré à la garantie Visale : <https://www.visale.fr/> qui offre aux étudiants une caution locative gratuite, sans conditions de ressources - [guide](#) -
3. Le visa-visale qui vous sera délivré doit couvrir la période de votre contrat de location.
4. Retirer auprès de votre service de scolarité le document intitulé : « Attestation d'admission à l'Institut polytechnique de Grenoble ».

L'attribution d'un logement est conditionnée à ces démarches.

A SAVOIR

- Les admissions sont effectives à compter du 1er septembre. Vous devez avoir réglé le loyer du mois de septembre au plus tard le 10 septembre. A défaut, le logement sera attribué à un autre étudiant.
- Si vous n'êtes pas en mesure d'occuper votre logement dès le mois de septembre, vous devez rapidement informer la résidence. Le loyer reste dû pour toute la durée de l'inoccupation.

DEMARCHES A SUIVRE

PREMIERE DEMANDE

Informez le service Scolarité de votre école de votre souhait d'être logé en résidence universitaire

1. Créer un compte sur messervices.etudiant.gouv.fr
2. S'identifier sur la plateforme trouverunlogement.lescrous.fr/ et déposer vos vœux de logements
3. Déposer une demande de cautionnement Visale.
4. Retirer auprès de votre service de scolarité le document intitulé : « *Attestation d'admission à l'Institut polytechnique de Grenoble* ».

Attention se document vous sera remis uniquement sur présentation du « visa-visale »

5. Présenter cette attestation au secrétariat de votre résidence.

Service scolarité

READMISSION

Vous occupiez un logement en 2019/2020 et bénéficiez d'une attestation logement Crous/Grenoble INP et avez rendu vos clés :

Informez le service scolarité de votre école de votre souhait d'être RELOGE en résidence universitaire

1. S'identifier sur la plateforme trouverunlogement.lescrous.fr/ avec l'identifiant créé sur messervices.etudiant.gouv.fr et déposer vos vœux de logement.
2. Déposer une demande de cautionnement Visale.
3. Retirer auprès de votre service de scolarité le document intitulé : « *Attestation d'admission à l'Institut polytechnique de Grenoble* ».

Attention se document vous sera remis uniquement sur présentation du « visa-visale » et d'une quittance justifiant que vous êtes à jour dans le paiement de vos loyers.

4. Présenter cette attestation au secrétariat de votre résidence.

RENOUVELLEMENT

Vous occupiez un logement en 2019/2020 et bénéficiez d'une attestation logement Crous/ Grenoble INP pour cette période et vous avez procédé au renouvellement de votre dossier logement, suivant le calendrier fourni par votre résidence.

Informez le service Scolarité de votre école que vous bénéficiez d'une chambre en résidence universitaire

1. Déposer une demande de cautionnement Visale
2. Retirer auprès de votre service de scolarité le document intitulé : « *Attestation d'admission à l'Institut polytechnique de Grenoble* ».

Attention se document vous sera remis uniquement sur présentation du « visa-visale » et d'une quittance justifiant que vous êtes à jour dans le paiement de vos loyers

3. Présenter cette attestation au secrétariat de votre résidence.

"TROUVER UN LOGEMENT "

AIDE A LA SAISIE POUR « CREATION D'UN COMPTE »

Connectez-vous sur messervices.etudiant.gouv.fr , puis cliquez sur « Inscription »



Renseignez le formulaire d'inscription :

Si vous allez/devez vous inscrire sur PARCOURSUP, vous devez d'abord faire votre inscription PARCOURSUP.

Votre compte MesServices.etudiant.gouv.fr sera créé automatiquement ensuite (un mail vous notifiera la création de votre compte MesServices.etudiant.gouv.fr).

Vous disposez déjà d'un compte si:

- vous êtes inscrit sur PARCOURSUP pour l'année scolaire en cours et vous avez reçu un mail vous confirmant la création de votre compte meservices.etudiant.gouv.fr

Pour vous connecter, utilisez l'adresse mail communiquée à l'un de ces services.

Si vous ne disposez pas d'un compte sur le portail, merci de remplir le formulaire.

Important: si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire ou vous connecter, avant de nous envoyer un message, merci de prendre d'abord connaissance des réponses données dans la [page FAQ](#) : vous y trouverez sans doute votre solution. Nous ne répondons pas aux questions dont la réponse a déjà été obtenue dans la FAQ.

CRÉATION D'UN NOUVEAU PROFIL - ÉTAPE 1

Identité de l'étudiant

Civilité *
-- Sélectionnez votre civilité --

Nom *

Prénom *

Deuxième prénom

Troisième prénom

Date de naissance *
 Jour [] Mois [] Année []

Adresse courriel *

Adresse courriel (vérification) *

Numéro Identification Nationale

Le numéro INE (Identification Nationale Étudiant) ou BEA - Il figure sur votre carte d'étudiant ou sur le relevé de notes du baccalauréat, ou sur l'imprimé de confirmation d'inscription au baccalauréat.

Numéro INE *

Je n'ai pas d'INE

Renseignez toutes vos informations personnelles (*Civilité, NOM, Prénom...*)

Si vous avez déjà effectué des études en France, saisissez votre numéro INE

Sinon, cochez la case «*Je n'ai pas d'INE*», puis «*Je déclare étudier (ou étudier prochainement) dans un établissement d'enseignement supérieur français*» puis cliquez sur «*envoyer*»

L'application vous attribuera un numéro INE à la fin de votre saisie

Afin de garantir l'authenticité de l'adresse électronique que vous venez de renseigner, vous allez recevoir un code de vérification qui est à reporter dans le formulaire d'inscription.

noreply@messervices.etudiant.gouv.fr [MesServices.etudiant.gouv.fr] Vérification de votre adresse courriel

CRÉATION D'UN NOUVEAU PROFIL - ÉTAPE 2

Vérification adresse courriel

Un code de vérification de votre adresse vous a été envoyé par courriel

Adresse courriel *

XXX.XX@XX.XX

Code de vérification *

XXXXXX

"TROUVER UN LOGEMENT "

AIDE A LA SAISIE POUR « CREATION D'UN COMPTE »

Renseignez la suite du questionnaire en suivant attentivement les instructions données à l'écran.

🎓 Situation étudiante

Cette inscription va être vérifiée. Si vos justificatifs ne sont pas valides, votre compte sera bloqué.

Pièce justificative d'identité * (Format PDF, JPG, PNG, 16 MB maximum)

Parcourir...

Ce justificatif doit obligatoirement être à votre nom, avec photo. Ce justificatif peut être soit votre carte d'identité, votre passeport, votre permis de conduire.

Pièce justificative étudiante * (Format PDF, JPG, PNG, 16 MB maximum)

Parcourir...

Vous devez nous fournir un justificatif de votre inscription dans l'enseignement supérieur français sur l'année en cours ou à venir.

Si vous ne disposez pas de ce justificatif, une attestation sur l'honneur, datée et signée, pour nous signaler que vous êtes en cours d'inscription dans l'établissement de votre choix, pour la formation que vous souhaitez et pour l'année universitaire en cours ou à venir, est aussi acceptée.

Etudiants Campus France : Vous devez nous envoyer une attestation sur l'honneur pour nous signaler que vous vous engagez à vous inscrire dans un établissement d'enseignement français. Un modèle d'attestation vous est proposé dans notre [FAQ](#).

Joignez les deux justificatifs :

Pièce d'identité

+

Attestation d'inscription dans un établissement supérieur français

Si vous ne disposez pas encore de cette attestation, suivez les indications décrites dans le pavé bleu

Exemple d'attestation sur l'honneur :

Je soussigné(e), *NOM Prénom*, atteste sur l'honneur avoir fait une demande d'inscription auprès de *nom de l'établissement et de la formation choisie* pour l'année universitaire 2020/2021.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Datez et signez votre courrier avant de le télécharger, puis cliquez sur « envoyer » pour terminer votre inscription.

La fenêtre ci-dessous apparaît :



Cliquez sur le lien que vous venez de recevoir dans votre boîte mail pour définir votre mot de passe, puis cliquez sur « enregistrer ».

Ce compte vous servira d'identifiant pour vous connecter sur <https://trouverunlogement.lescrous.fr/>